



Faux avec un vrai document présenté au tribunal.

Par **venise99**, le **03/01/2021** à **11:36**

Bonjour.

Poduire au tribunal un refus de permis de construire portant sur une autre parcelle pour la produire comme étant la justification de non obtention d'un permis du compromis est-il un faux ?

La page est vrai mais extraite d'un document de refus d'une parcelle voisine, qui fait 10 pages et cette page était sans référence au terrain ni adresse ?

Merci.

Par **venise99**, le **03/01/2021** à **17:01**

OUI, MAIS LE JUGE L'A CRU.. Malgré que nous ayons levé qu'il n'y avait ni adresse ni référence à la parcelle.

Nous avons trouvé " ce truquage après le jugement....